

Informations de base

2008/0243(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Règlement

Protection internationale: critères et mécanismes de détermination de l'État membre responsable de l'examen d'une demande introduite par un ressortissant de pays tiers ou un apatride. Refonte

Abrogation Règlement (EC) No 343/2003 [2001/0182\(CNS\)](#)
Voir aussi [2008/0242\(COD\)](#)

Subject

7.10.06 Asile, réfugiés, personnes déplacées; Fonds « Asile, migration et intégration » (AMIF)

Procédure terminée